



Le paiement instantané en Suisse

Modules de texte



Plus d'informations sur paiement-instantane.ch

Slogan

Le paiement instantané: parfois, chaque seconde compte.

Messages clés concernant le paiement instantané

Qu'est-ce que le paiement instantané?

Le paiement instantané est un type de paiement qui permet d'effectuer un virement de manière immédiate et définitive d'un compte à un autre. Une fois l'ordre de virement déclenché, la transaction est effectuée en 10 secondes, et ce 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an.

Traitement rapide des paiements

- › Un paiement instantané permet à la partie payante d'effectuer des virements en 10 secondes maximum.
- › Après le déclenchement d'un paiement instantané, l'argent est définitivement crédité sur le compte bancaire de la partie bénéficiaire en moins de 10 secondes.

Exécution des paiements 7x24x365

- › Les paiements instantanés sont exécutés à tout moment, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an.
- › La différence entre un virement traditionnel et un paiement instantané est frappante. Dans le cas d'un virement actuel en Suisse, l'argent peut être «en route» plus longtemps, jusqu'à ce qu'il soit crédité après quelques heures, le lendemain ou plus tard encore – selon que le virement est déclenché de jour ou de nuit, le week-end, un jour ouvrable ou un jour férié. En revanche, dans le cas d'un paiement instantané, peu importe l'heure ou le jour de la semaine où la partie payante déclenche le virement - le débit du compte de la partie payante est toujours immédiat et presque simultané avec la disponibilité des fonds sur le compte de la partie bénéficiaire.

Sûr et définitif

Un paiement instantané réussi a un effet immédiat et définitif sur les comptes. Cela élimine les incertitudes et les risques de crédit pour toutes les parties impliquées dans le paiement.

Confirmation immédiate de l'exécution du paiement

Tant la partie payante que la partie bénéficiaire peuvent recevoir – en fonction de l'établissement financier concerné – une confirmation immédiate de l'exécution du paiement. La partie payante sait ainsi que le montant a été crédité sur le compte de la partie bénéficiaire, ce qui est particulièrement utile lorsque la partie a besoin d'être créditée rapidement.

Lancement sur le marché et disponibilité

- › 2024 est l'année du lancement du paiement instantané sur le marché suisse. Les clients des plus grands établissements financiers suisses, qui couvrent plus de 95 % du trafic des paiements, pourront recevoir des paiements instantanés à partir d'août 2024.
- › À partir du 20 août 2024, les établissements financiers seront en mesure de traiter les paiements instantanés jusqu'à une limite de 20 000 francs suisses, les autres banques suivront jusqu'en 2026.
- › Les plus grands établissements financiers effectuant du trafic des paiements en Suisse sont tenues de permettre à leurs clients de recevoir des paiements instantanés à partir du 20 août 2024. L'offre client permettant de déclencher des paiements instantanés peut toutefois varier d'un établissement à l'autre.
- › *[Validité à partir du lancement sur le marché; 20.08.2024]*
Depuis fin août 2024, les plus grands établissements financiers qui couvrent ensemble la quasi-totalité du trafic des paiements des clients en Suisse pourront traiter des paiements instantanés jusqu'à une limite de 20 000 francs suisses, d'autres banques suivront jusqu'en 2026.
- › *[Validité à partir du lancement sur le marché; 20.08.2024]*
Les clients des plus grands établissements financiers suisses peuvent désormais recevoir des paiements instantanés depuis le 20 août 2024. Cependant, l'offre client pour l'initiation de paiements instantanés peut varier d'un établissement à l'autre.

Contexte

La Suisse est une place financière innovante qui a du retard à rattraper dans le domaine des paiements instantanés et ne doit pas être dépassée ou distancée par d'autres pays. En outre, les règles du jeu doivent être les mêmes pour tous les participants au trafic des paiements; la pression des big techs et des néobanques va encore s'accroître à l'avenir. Pour les établissements financiers, le trafic des paiements est le point de contact le plus fréquent avec leurs clientes et clients – un avantage qu'il convient de préserver.

C'est pourquoi la Banque nationale suisse veut tout mettre en œuvre pour que le paiement instantané devienne le nouveau standard en Suisse également. Cela implique d'une part le développement de l'infrastructure technique et d'autre part la participation des banques à la nouvelle procédure.

En collaboration avec la Banque nationale suisse, SIX a développé la nouvelle infrastructure pour le traitement des paiements instantanés. Celle-ci a été mise en service en novembre 2023 et l'onboarding des banques est actuellement en cours.

Les établissements financiers suisses seront progressivement obligés d'accepter les paiements instantanés:

- › à partir d'août 2024 pour les plus grandes banques
- › fin 2026 pour les autres banques qui traitent les paiements de clients.

Le calendrier est fixé: à la fin de l'été 2024, quelque 60 banques, qui traitent ensemble plus de 95 % des paiements de clients en Suisse, seront en mesure d'accepter des paiements instantanés et de les traiter en quelques secondes.

[Validité à partir du lancement sur le marché; 20.08.2024]

SIX a développé, en collaboration avec la Banque nationale suisse, la nouvelle infrastructure permettant de traiter les paiements instantanés. Sa mise en service a été réussie en novembre 2023. Le paiement instantané permet aux particuliers et aux entreprises d'effectuer des virements de compte à compte en quelques secondes, 24 heures sur 24, même le week-end et les jours fériés. L'acceptation de ce nouveau mode de paiement est déjà proposée par les plus grandes banques depuis son introduction officielle en août 2024 – puis par tous les établissements actifs dans le trafic des paiements de la clientèle d'ici novembre 2026.

Storyline place financière

La nouvelle génération du système central de paiement suisse avec paiement instantané pose la première pierre des innovations futures sur la place financière. Cela a été rendu possible grâce à l'étroite collaboration entre la Banque nationale suisse, SIX et les établissements financiers et reflète leur engagement important en faveur de la pérennité du trafic des paiements suisse. La place financière suisse est convaincue que le paiement instantané deviendra à moyen terme le nouveau standard pour le trafic des paiements électroniques.